

à Paris, le 29 octobre 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PROJET DE LOI DE FINANCES 2020 : les députés amputent de 20M€ au profit de la BPI un budget des universités déjà particulièrement médiocre

*Le 28 octobre, lors de l'examen du projet de loi de finances 2020 en séance publique à l'Assemblée nationale, la Conférence des présidents d'université (CPU) a constaté avec stupéfaction qu'une majorité de députés a voté l'amputation de 20 millions d'euros un budget des universités déjà particulièrement médiocre. **Un réexamen des crédits de l'Enseignement supérieur et de la Recherche s'impose d'urgence : toute mise en œuvre des réformes est aujourd'hui compromise.***

La direction des études, de la prospective et de l'évaluation (DEPP) a publié cette semaine une étude dont les chiffres sont révélateurs. En 2018, dans le premier budget élaboré par le gouvernement actuel, l'État a en effet consacré moins de 10 120 euros par an pour un étudiant inscrit à l'université contre 11 106€ en 2011 : **« La dépense par étudiant a ainsi atteint son plus bas niveau depuis 2008¹ ».**

Pour 2020, la CPU a exprimé sa déception devant le projet de budget présenté par le gouvernement pour l'enseignement supérieur et la recherche². Mais au lieu de redresser la barre lors de l'examen de ce budget, **des députés de tous bords, majorité et opposition, ont trouvé judicieux d'amputer par amendement ce budget de 20 millions d'euros**, sacrifiant les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, universités et écoles, dans une argumentation à la fois sidérante et spécieuse, au profit de la BPI dans une opposition stérile que l'on croyait révolue entre enseignement supérieur, recherche et innovation³. Comment certains peuvent encore croire qu'une « *start-up nation* » pourrait exister sans excellence de la recherche, sans formations supérieures au plus haut niveau et sans développement de l'entrepreneuriat étudiant ?

La CPU chiffrerait les besoins à 250 millions d'euros supplémentaires par rapport au budget 2019 les moyens nécessaires aux établissements d'enseignement supérieur pour mener à bien leurs missions de formation, de recherche et d'innovation. Avec cette nouvelle dégradation, **il manque désormais 110 millions d'euros. Ces coupes sombres remettent en cause la mise en œuvre de la réforme des études de santé et empêcheront, à coup sûr, tout accueil d'étudiants supplémentaires**, sans parler même de l'ouverture de parcours individualisés pour l'orientation et la réussite.

La CPU appelle le gouvernement et la représentation nationale à un sursaut et au réexamen des crédits de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Contact presse

Xavier Teissedre, Chargé de la communication
Xavier.teissedre@cpu.fr
+33 1 44 32 92 45
@CPUuniversite

¹ https://cache.media.education.gouv.fr/file/2019/75/1/depp-ni-2019-19-38-157-milliards-euros-consacres_a-education-en-2018_1189751.pdf

² <http://www.cpu.fr/actualite/15662/>

³ http://videos.assemblee-nationale.fr/video/8326476_5db700c88d7d6.1ere-seance--projet-de-loi-de-finances-pour-2020-seconde-partie--credits-de-la-mission-recherche-28-octobre-2019